

**Procès-verbal de la réunion du conseil d'administration de l'APR-UQAM  
tenue le mercredi 7 septembre 2022 à 10 h à la salle W-R520**

**Présences :** Nicole Carignan  
Winnie Frohn  
José E. Igartua  
Jean Legault  
Yvon Pépin  
Anne Rochette

**ORDRE DU JOUR**

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la réunion du 31 mai 2022
3. Affaires en découlant
4. Informations
  - 4.1 Informations de la présidente
  - 4.2 Rencontre avec la Fondation de l'UQAM
  - 4.3 Rencontre avec le président et le 1<sup>er</sup> vice-président de l'APRÈS L'UQAM
  - 4.4 Compte rendu de l'assemblée générale annuelle et des tables rondes de l'ARUCC
  - 4.5 Demande de la part d'un retraité non-membre
  - 4.6 Bureau de l'Association
5. Comité Solidarité
  - 5.1 Rapport sur l'enquête
  - 5.2 Constitution de groupes d'échanges
6. Activités culturelles et sociales
7. Bulletin
8. Recrutement
  - 8.1 État des inscriptions
  - 8.2 Mandat du comité du recrutement
  - 8.3 Désignation du membre responsable
9. Communication
  - 9.1 Processus et stratégies de communication
  - 9.2 Envoi des vœux d'anniversaire
  - 9.3 Mise à jour du site Web
10. Divers

**1. Adoption de l'ordre du jour**

Sur proposition d'Yvon Pépin, appuyée par José E. Igartua, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

**2. Adoption du procès-verbal de la réunion du 31 mai 2022**

Sur proposition de José E. Igartua, appuyée par Yvon Pépin, le procès-verbal de la réunion du 31 mai 2022 est adopté à l'unanimité.

**3. Affaires en découlant**

Les affaires en découlant seront couvertes dans les différents points de l'ordre du jour.

## 4. Informations

### 4.1 Informations de la présidente

La Fondation de l'UQAM a été contactée concernant le chèque reçu de la part de M. Gilles Tassé en septembre 2021, qui aurait dû lui être transféré comme contribution au Fonds APR-UQAM, mais a plutôt été déposé par mégarde dans le compte de l'Association. Un chèque a été remis à l'ordre de la Fondation et M. Tassé en a été avisé par une conseillère de la Fondation. La présidente, Nicole Carignan, a également écrit à M. Tassé afin de le remercier de son généreux don au Fonds APR-UQAM et offrir les excuses de l'Association pour le traitement tardif de celui-ci.

La présidente mentionne avoir pris contact avec le SPUQ, par l'entremise de la secrétaire générale Catherine Gosselin, afin de demander s'il était possible d'utiliser la salle de réunion du syndicat pour la tenue des réunions du conseil d'administration. Pour l'instant, la salle a pu être réservée pour la présente réunion ainsi que la prochaine, qui aura lieu le 5 octobre.

La présidente a rédigé une lettre aux membres, qui sera publiée dans le numéro d'octobre du Bulletin, dans laquelle elle présente les principaux objectifs qu'entend poursuivre le conseil cette année. Elle profite de l'occasion pour valider leur formulation auprès des membres du conseil.

La présidente et la secrétaire proposent d'offrir à la présidente sortante, Monique Lemieux, un chèque-cadeau pour l'OSM, afin de la remercier pour son extraordinaire implication au sein de l'Association depuis plus de 18 ans.

### 4.2 Rencontre avec la Fondation de l'UQAM

Le 7 juin dernier, Nicole Carignan et Anne Rochette ont rencontré deux représentantes de la Fondation de l'UQAM : Isabelle Sauvageau, responsable des dons planifiés et conseillère attitrée au Fonds APR-UQAM, ainsi que Mélanie Olivier, directrice de la campagne annuelle. Cette rencontre, tenue en visioconférence, a permis de faire le point sur la campagne de financement pour le Fonds APR-UQAM et de discuter différentes stratégies de sollicitation à mettre de l'avant. Il est convenu de revenir sur ce dossier lors d'une prochaine réunion du conseil.

### 4.3 Rencontre avec le président et le vice-président de l'APRÈS L'UQAM

À la suite d'une demande d'information de la part d'André Savary, 1<sup>er</sup> vice-président de l'APRÈS L'UQAM, au sujet de l'accès aux ressources numériques de la bibliothèque, Nicole Carignan et Anne Rochette ont tenu une rencontre par Zoom, le 7 juillet 2022, avec le président Guy Demers et André Savary, afin d'échanger plus largement sur les relations des deux associations avec l'UQAM et sur les possibilités de collaboration en ce qui concerne certaines demandes ou l'organisation de certaines activités.

### 4.4 Compte rendu de l'assemblée annuelle et des tables rondes de l'ARUCC

Jean Legault et Anne Rochette ont participé aux tables rondes sur les meilleures pratiques qui ont précédé l'assemblée générale de l'ARUCC le 16 juin 2022. Ces tables rondes, qui réunissaient 76 participants en provenance d'une trentaine d'associations, portaient sur quatre thématiques regroupées en deux types de salles virtuelles (A et B), elles-mêmes subdivisées en quatre ateliers chacune, dont un atelier tenu en français, afin de permettre de véritables échanges de la part de tous les participants. Jean Legault a participé à l'atelier A.1 portant sur la rétention et le recrutement des membres ainsi que les leçons tirées de la pandémie, alors qu'Anne Rochette a participé à l'atelier B.1 qui portait sur les relations avec le campus et la valeur d'une association

de retraités. Le compte rendu de ces huit ateliers est disponible sur le site de l'ARUCC. De façon générale, les commentaires entendus montrent que notre association tire assez bien son épingle du jeu par rapport à plusieurs autres, mais que certaines revendications pourraient être mises de l'avant à la lumière de gains obtenus par d'autres associations.

La secrétaire a par la suite représenté l'Association lors de l'assemblée générale. Le principal point à rapporter est la décision d'augmenter le nombre des administratrices et administrateurs de 12 à 15 afin d'alléger le fardeau des tâches.

#### 4.5 Demande de la part d'un retraité non-membre

Antoine Char, professeur retraité de l'École des médias, a adressé une demande à l'APR-UQAM le 4 juillet dernier afin que l'Association diffuse auprès de ses membres les articles publiés sur le site En Retrait (<https://en-retrait.com>), qu'il cofondé en octobre 2021 avec d'autres journalistes retraités. Il s'agit d'un « site qui analyse tous les mois l'actualité d'ici ou d'ailleurs avec le recul qu'il faut pour mieux la comprendre ». Les membres du conseil souhaitent prendre le temps d'examiner ce site et discuter plus avant la ligne à adopter concernant des demandes provenant de professeurs retraités qui ne sont pas membres de l'Association.

#### 4.6 Bureau de l'Association

La présidente et la secrétaire souhaitent que le bureau de l'Association puisse être davantage utilisé par les membres du conseil d'administration. Des demandes seront faites pour obtenir une plaque d'identification, des clés supplémentaires et une ligne internet. La secrétaire propose d'y apporter l'ordinateur et l'imprimante qui sont dans son bureau de professeure, qu'elle doit libérer prochainement. Il faudra vérifier l'état des fournitures en ce qui concerne les enveloppes et le papier en-tête. À ce sujet, il est convenu de rafraîchir la présentation du logo de l'Association avant de passer de nouvelles commandes.

### 5. Comité Solidarité

#### 5.1 Rapport sur l'enquête

Le rapport final sur l'enquête du comité Solidarité est terminé et sera publié dans le prochain numéro du Bulletin. Les membres du comité Solidarité se sont réunis le 30 août dernier à la Grande Bibliothèque afin d'échanger à propos des recommandations qui en émergent et des objectifs du comité pour la prochaine année.

#### 5.2 Constitution de groupes d'échanges

L'une des recommandations du rapport est la constitution de groupes d'échanges. Le comité Solidarité souhaite avoir l'aval du conseil d'administration pour aller de l'avant avec la mise sur pied de tels groupes d'échanges. Le comité propose la tenue d'une première rencontre le mercredi 12 octobre de 10 h à 12 h, animée par Jacques Rhéaume.

Le conseil se montre favorable à cette initiative, étant entendu que le comité n'a pas réclamé, pour l'instant, l'attribution d'un budget spécial pour la tenue de ces rencontres. Si cela devait être le cas, il devra alors soumettre la demande au conseil d'administration.

### 6. Activités culturelles et sociales

Le responsable des activités culturelles et sociales, Jean Legault, mentionne différentes activités qui pourraient être organisées au cours de l'année. Après discussion, il est décidé d'aller de l'avant avec l'organisation de la visite du Vignoble Léon Courville en octobre ainsi que l'organisation

d'une conférence par Jacques Forest, professeur à l'ESG, en novembre. D'autres suggestions d'activités sont évoquées. Le conseil se positionnera sur celles-ci lors de ses prochaines réunions.

## **7. Bulletin**

La directrice du Bulletin, Winnie Frohn, fait part de l'état d'avancement du numéro d'octobre. Le dossier principal de ce numéro est consacré à la publication du rapport de l'enquête sur les expériences liées à la santé et aux services. On y retrouvera aussi les deux hommages à Marcel Rafie lus lors de l'Assemblée générale, une lettre de la présidente qui fait part, entre autres, des principaux objectifs du conseil pour l'année en cours, ainsi qu'un hommage aux membres sortants du conseil pour leurs contributions à l'Association. Le numéro comprendra également un compte rendu de l'activité du 2 juin dernier ainsi qu'un court article de Michel Tousignant sur l'ancien pavillon Read. Enfin, le Bulletin inclura les rubriques habituelles (Éditorial, Brèves, Rencontre intergénérationnelle, In memoriam) auxquelles s'ajoutera une nouvelle rubrique consacrée aux « Privilèges et avantages ».

Une discussion a lieu sur la pertinence d'inclure dans le Bulletin des rubriques portant sur les prix et distinctions et sur les publications des membres. Il est jugé préférable que de telles rubriques soient plutôt intégrées au site Web, qui permet une publication immédiate, y compris de correctifs le cas échéant. Des affichages dans le groupe Facebook se prêtent également bien pour annoncer rapidement les réalisations des membres.

Compte tenu de l'heure tardive, il est décidé de reporter les points 8 et 9 de l'ordre du jour à la prochaine réunion, qui se tiendra le mercredi 5 octobre 2022, et de ne traiter que le point 8.3 Désignation du membre responsable (du comité du recrutement).

## **8. Recrutement**

### **8.3 Désignation du membre responsable**

Afin de permettre le début des travaux du comité du recrutement, il est convenu de désigner la secrétaire Anne Rochette à titre de responsable du comité.

La réunion est levée à 12 h 25.